

Attac 45
46 ter rue Sainte Catherine
45000 Orléans

attac45@attac.org
<http://local.attac.org/attac45>



Assemblée générale d'Attac 45

Samedi 9 décembre à 17h00 à Orléans
Maison des associations (46 ter rue Sainte Catherine)

L'Assemblée générale : un moment important

Nous appelons à nouveau toutes les bonnes volontés à venir nous rejoindre! Nous ne sommes pas assez nombreux face aux activités qui nous attendent, et chaque soutien, chaque participation est précieuse (les pages qui suivent donnent une idée de la variété des actions dans lesquelles il est possible de s'impliquer).

L'Assemblée générale est ouverte aux adhérents, mais aussi aux sympathisants et à tous ceux qui s'intéressent aux thématiques d'Attac : une bonne occasion de mieux connaître notre association ! Venez nous retrouver le 9 décembre.

Programme

- 17h00 : rapport d'activité 2016-2017. Débat sur les bilans, les orientations et les actions d'Attac 45
- 18h00 : vote sur le rapport d'activité ; élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration.
- 19h00 : apéro !

Rapport d'activité 2016-2017

Ce rapport vous présente les actions d'Attac 45 pour 2016-2017 ; vue partielle que nous vous invitons à compléter en consultant nos bilans précédents (sur notre site), afin d'avoir une vue d'ensemble sur la continuité et la cohérence de notre activité.

1. Les actions menées

Cette année encore Attac 45 a continué son travail d'éducation populaire autour de quelques axes principaux qui sont développés ci-dessous.

Nous nous sommes ainsi impliqués au sein de différents collectifs, comme par exemple le collectif Stop TAFTA 45, le collectif Stop Paradis Fiscaux 45, le Festival d'alternatives alimentaires, la Fête des résistances et des alternatives ou encore à la journée de la Transition. Nous avons aussi organisé quelques événements en notre nom propre (mais trop peu à notre goût!).

Cette année, si Attac 45 s'est plus impliquée dans les collectifs, c'est tout d'abord parce qu'il apparaît évident de regrouper les forces de même sensibilité pour pouvoir se faire entendre, mais c'est aussi en raison de la faiblesse de l'effectif du Conseil d'administration, qui ne nous a pas permis de développer tout notre potentiel. Attac est une association d'envergure et les adhérents peuvent y puiser toutes les sources d'information qui leur tiennent à cœur. Ces mêmes adhérents qui ont su nous retrouver, que ce soit sur nos différents stands, lors des rencontres « apéro » ou lors de la préparation du festival d'Alternatives alimentaires. Merci à eux !

Accords de libre-échange

Le CETA , traité entre le Canada et l'Europe a été malheureusement ratifié le 15 février 2017 par le parlement européen. La France s'en sort honorablement car après une campagne d'interpellation des députés européens de tout partis confondus hormis le FN et à travers le CETA-CHECK, seuls 16 euro-députés français ont soutenu l'accord sur 74. Nous sommes le seul pays européen dans cette situation là. Le collectif Stop Tafta 45 a participé activement à cette action. Le CETA est effectif depuis le 21 septembre hormis le mécanisme de règlement des différends Investisseurs (Investment Court System). Ce dernier ne pourra s'appliquer que lorsque les parlements de chaque pays européen l'auront ratifié. Le nouveau Président de la République, M. Macron a demandé un rapport d'expert sur les enjeux du CETA concernant l'environnement et la santé. Ce rapport a été rendu à notre grande surprise comme un accord qui entraîne inévitablement des incertitudes et des risques. Un contre rapport d'expert a été également proposé: quel est l'impact macro-économique du CETA et ses conséquences sur l'environnement, le climat, la santé, l'agriculture et l'emploi. Un tract a été diffusé lors des manifestations contre les ordonnances Macron : "CETA et Loi Travail : un mélange explosif ".

Localement, dans le cadre du collectif, nous avons mené une journée d'action le 21 janvier place de la République à Orléans contre les traités de libre-échange et sollicité les futurs députés lors des élections législatives. Nous avons participé le 8 octobre à la journée nationale de rencontre des collectifs où s'est décidée une action le 18 novembre afin de demander un référendum pour ou contre le CETA. Dans l'ensemble nous assistons à une démobilisation sur ce sujet car beaucoup pensent que l'on ne peut plus rien faire ce qui est dangereux car c'est à travers cette nouvelle génération de traité que les Multinationales nient la démocratie.

Paradis fiscaux, justice fiscale

Les paradis fiscaux et la défiscalisation sont au cœur du détournement de richesses qui pourraient servir au bien-être des populations. Leur disparition, ou même un contrôle plus effectif, participerait largement à réduire le déficit budgétaire et la dette publique. L'année 2017 a débuté par le procès de Jon Palais à Dax, premier « faucheur de chaises » à être poursuivi en justice. Il a comparu devant le tribunal pour avoir dénoncé le rôle de la BNP dans le système de l'évasion fiscale. révélation d'une grande partie des documents du « LuxLeaks ».



La joyeuse troupe devant la BNP Place du Martroi!

Pour le soutenir, et dénoncer le fait que le vrai procès doit être celui de l'évasion fiscale, et non des lanceurs d'alerte, Attac 45 a organisé une mobilisation citoyenne, à la fois festive et revendicative, pour interpeller les banques sur l'évasion fiscale et les autorités sur la fraude, les paradis fiscaux et l'impunité dont jouissent les fraudeurs fiscaux!

Cette action a été soutenue par le Collectif Stop Paradis Fiscaux 45 et le MAN (Mouvement pour une Alternative Non Violente).

De plus, Attac 45 continue à s'investir dans cette lutte au sein du collectif « Stop Paradis Fiscaux 45 » (SPF45), créé le 10 octobre 2014 à Orléans, regroupant actuellement Attac 45, le CCFD-Terre

Solidaire, le Collectif Roosevelt et la Vie Nouvelle. Le collectif se donne pour objectif de lutter localement contre les paradis fiscaux par un travail d'information et de sensibilisation.

L'action marquante pour 2017 a été l'organisation d'une distribution de tracts devant McDonald's pour marquer le premier anniversaire des Panama Papers. L'objectif était de dénoncer les pratiques d'évasion fiscale de cette multinationale, qui impactent les salariés et la société en général. Cette action a été soutenue par la CGT Finances Publiques 45, l'UD 45 CGT et Solidaires Loiret.

Orléans

Un rassemblement contre l'évasion fiscale devant Mc Donald's

ORLÉANS SOCIAL

Publié le 05/04/2017 à 20h02



L'action Happy Hour Fiscal avait pour but de fêter le premier anniversaire de l'éclatement de l'affaire des Panama Papers. © Renaud Benjamin

Un rassemblement baptisé «Happy Hour Fiscal chez Mc Donald's » a eu lieu, ce mercredi soir, devant le fast food de Place d'Arc à Orléans (et ailleurs en France) dans le cadre de la semaine mondiale de l'évasion fiscale.

Extrait de l'article paru dans la République du Centre

Les actions menées

- Décembre 2016 : action d'information publique sur la nécessité de l'éradication des paradis fiscaux avec distribution d'un chèque cadeau.
- Mardi 13 décembre 2016 : conférence d'Anne Guyot-Welke et Vincent Drezet, du syndicat Solidaires Finances publiques.
- Mercredi 5 avril 2017 : rassemblement et tractage devant McDonald's pour le premier anniversaire des Panama Papers.

Transition écologique et pratiques alternatives

Dans la dynamique du « penser global, agir local », en parallèle des luttes contre les multinationales prédatrices, les traités de libre échange destructeurs et les méfaits de l'évasion fiscale, Attac 45 s'investit pour montrer qu'il est possible de dessiner un autre monde, que des alternatives existent et qu'elles peuvent/doivent venir des citoyens.

En juillet, Attac 45 a participé à la deuxième édition de la Fête des résistances et des alternatives. Plus de 30 organisations (associations locales, collectifs, syndicats, partis politiques), des citoyennes et des citoyens, des militantes et des militants, engagés sur le terrain des résistances, des alternatives, des luttes sociales se sont retrouvés le samedi 8 et dimanche 9 juillet à Semoy pour partager leurs espoirs, échanger sur leurs combats dessiner collectivement des alternatives.



Le samedi 16 septembre, a été organisée au campo Santo la Fête des Possibles/Village Alternatiba, le Village des alternatives au changement climatique et à la crise énergétique. Alternatiba constitue un village de transition vers le monde de demain. D'arcade en arcade, ont été présentées les réalisations et alternatives concrètes et locales (agriculture paysanne et durable, jardins partagés, incroyables comestibles, écoconstruction, économies d'énergie, systèmes Zéro déchets, Villes en transition, déplacements doux, banques éthiques, recyclage...) permettant dès aujourd'hui à chacun de lutter concrètement contre le changement climatique en cours. Plus de 1000 personnes ont échangé avec les 160 exposants, dont faisait partie Attac 45 comme l'illustre la photo ci-contre!



Stand d'Attac 45 à la Journée de Transition

Les actions menées

- Samedi 8 et dimanche 9 juillet 2017 : participation à la Fête des résistances et des alternatives.
- Samedi 16 septembre 2017 : stand à la journée de la Transition
- 15 et 18 novembre : co-organisation du Festival d'alternatives alimentaires.

A l'heure de la rédaction de ce point, le Festival ne s'est pas encore tenu. Le programme porte sur "Sols, terres, eau, air, les communs à préserver".

Il se tiendra cette année à Orléans, notre objectif étant de tourner afin de ne pas être associé à telle ou telle image politique.

Il se déroule en deux temps:

- le mercredi 15 novembre où la Confédération Paysanne ainsi que le Gabor sensibilisent à une autre agriculture, les personnes et lycéens venus à l'Open Agrifood, vitrine de la FNSEA et l'agriculture intensive.
- le samedi 18, deux ateliers participatifs associeront des experts et des locaux sur les sujets tel que: Les Terres : un enjeu alimentaire, Accaparement au Sud et artificialisation au Nord; Sol, Eau, Air et Santé, tout est lié.

Le Festival est maintenant reconnu comme une force de propositions alternatives où les producteurs et les consommateurs du Loiret se rencontrent.

Enfin, Attac 45 soutient les initiatives locales contre les Grands projets inutiles et imposés, comme SPLF 45 (collectif pour un Site préservé entre Loire et forêt ; membre du collectif « Des terres, pas d'hypers ! »), le collectif du Loiret contre l'aéroport de Notre-Dame-de-Landes, ou encore promouvant la « transition », comme avec l'organisation de la Journée de la transition, qui s'est déroulée au mois de septembre.

Divers

Attac 45 a invité Dominique Plihon, porte parole d'Attac France, à la médiathèque au mois d'avril pour une conférence-débat à l'occasion de la sortie du livre publié par Attac "Par ici la sortie, cette crise qui n'en finit pas!".



En 2016, Attac 45 avait organisé une conférence « Code du travail : halte à la casse ! » avec Daniel Boulmier, pour dénoncer le démantèlement des droits des salariés (23 mars 2016). En 2017, Attac 45 a participé aux manifestations dénonçant la loi Travail Jetable!



Drapeaux d'Attac lors de la manifestation du 21 sept.



2. Le fonctionnement d'Attac 45

a) Notre comité

Le Comité départemental d'Attac 45 est composé d'adhérents répartis sur l'ensemble du Loiret ; un seul groupe est actif, sur l'agglomération d'Orléans.

Notre Conseil d'administration coordonne les activités de l'association. Il est renouvelable par moitié chaque année. Ses membres, au nombre maximum de 15, sont élus par l'Assemblée générale pour 2 ans ; cette année, ils étaient 7 :

- élues en 2015 pour deux ans : Marie-Dominique Dupont-Mouton, Adeline Poux.
- élus en 2016 pour deux ans : Christian Bobillier, Gilles Dupont, Marcel Jacquemart, André Prot et Pascal Veaulin

Chaque année, les administrateurs nomment le Bureau de l'association. Pour l'exercice 2016/2017, il est constitué de Marie-Dominique (présidente), Adeline (trésorier) et Christian (secrétaire). Le Bureau ne se réunit pas en dehors des réunions du Conseil d'administration qui ont lieu environ une fois par mois (sur une base irrégulière). Les comptes-rendus de ces réunions sont systématiquement envoyés par courriel à nos adhérents.

b) Nous suivre, nous contacter, nous rejoindre !

Le site d'Attac 45 : diffusion de nos rendez-vous, mise à disposition de nos productions. Il est régulièrement réactualisé et enrichi sous la responsabilité de notre webmestre, André.

La liste électronique d'Attac 45 : notre liste « Informer » diffuse des informations (rendez-vous, communiqués) proposées par le Conseil d'administration. À l'automne 2016, le nombre d'inscrits est en légère augmentation par rapport aux années précédentes : 545 abonnés (contre 544 en

2016, 531 en 2015, 509 en 2014, 389 en 2011...). De nouvelles personnes sont inscrites régulièrement (courriels obtenus à chaque événement notamment) mais il y a aussi des départs.

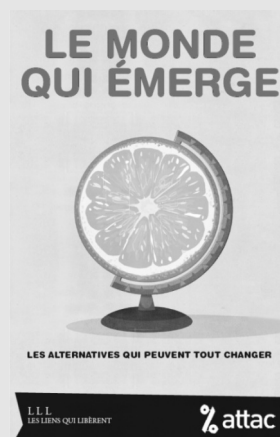
La page Facebook d'Attac 45 : créée en octobre 2011, cette page est complémentaire de nos autres moyens de diffusion. Se voulant axée sur l'actualité, elle vise à proposer des liens vers des vidéos, des émissions télé ou radio, des articles ; ainsi que des annonces d'actions locales. Dans la foulée, un compte Twitter rediffuse les infos postées. Cependant, ce compte a peu été utilisé cette année.

Participation à des événements nationaux : cette année, nous avons eu l'occasion d'être représentés à l'Université d'été Attac France en août dernier.

Relations avec les autres mouvements : Attac 45 continue à mener des actions en partenariat avec d'autres mouvements. Cette année, nous avons travaillé principalement au sein du collectif Stop TAFTA 45, du collectif Stop paradis fiscaux 45, du Festival d'alternatives alimentaires, du Forum des droits humains, de la Fête des résistances et des alternatives.

! Encart publicitaire!

Venez découvrir la dernière publication d'Attac lors de la prochaine AG!



3. Rapport financier

Dépenses		Recettes	
Achats (livres, etc.)	431,50	Ventes (livres, etc.)	56
Frais d'impression	18	Dons	154
Frais conférenciers	48	Adhésions (péréquations Attac France)	1092,65
Cotisations et dons	457,36		
	191,10		
Frais postaux et bancaires			
Maison des associations	133,26		
<i>total</i>	1279,22	<i>total</i>	1302,65
solde +23,43 €			

Attac 45 a adhéré ou fait un don aux associations suivantes : le Forum des droits humains d'Orléans, Eau secours 45, au Festival d'alternatives alimentaires, à la Journée de la Transition, au Festival des résistances et des alternatives et à Virage Energie Centre-Val de Loire.

Attac 45 a lancé, pendant l'été, une campagne de dons en ligne (Hello Asso), pour la Journée de la Transition. Cet argent a permis de notamment financer les toilettes sèches et la communication de la journée. De plus, Attac 45 a avancé, pour le FAA 2018, la location de la salle.

Cette année, les comptes du comité local sont à l'équilibre, voire légèrement bénéficiaires. Ceci s'explique notamment par le fait que les principaux postes de dépense des années précédentes n'ont pas eu lieu cette année (Alterfête, abonnement photocopies), et ce malgré la baisse des recettes sur les adhésions et les ventes de livres.

À noter qu'Attac 45 est le dépositaire de plusieurs fonds :

- celui du Forum social local orléanais pour un montant de 372,98 €.
- celui du Collectif du Loiret pour un audit citoyen de la dette publique (CAC45) pour un montant de 181,08 €.
- celui du Collectif Stop TAFTA du Loiret pour un montant de 91 €.

Bilan des adhésions

Malgré un nombre de nouvelles adhésions relativement constant, les adhésions à Attac cette année sont en légère baisse, comme le montrent les chiffres ci-dessous :

Nombres d'adhésions par années :

- septembre 2017 : 68 adhésions dont 6 nouvelles.
- septembre 2016 : 73 adhésions dont 7 nouvelles.
- septembre 2015 : 79 adhésions dont 16 nouvelles (96 adhésions totales annuelles).
- septembre 2014 : 74 adhésions dont 8 nouvelles (101 adhésions totales annuelles).

Votes à l'assemblée générale 2017: infos pratiques

Malheureusement cette année, nous n'avons pas pu mettre en place de vote informatique. Nous vous invitons donc à venir à l'assemblée générale ou à voter par procuration!

Vote sur place

Pour voter sur le rapport d'activité et le rapport financier, pour être candidat et pour pouvoir élire les membres du Conseil d'administration, chaque adhérent doit être à jour de cotisation à Attac 45.

- Si vous êtes à jour, merci de vous munir de votre numéro d'adhérent.
- Si ça n'est pas le cas, vous pourrez cotiser pour l'année 2017 sur place.
- Tous les détails concernant les modalités de vote seront donnés sur place.

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas être présent(e) à l'Assemblée générale, vous pouvez également vous faire représenter. Chaque adhérent peut donner son pouvoir à une personne de son choix, qui doit être munie du bon ci-dessous. A noter que celle-ci ne peut accepter plus d'un mandat.

Procuration

À remplir, renvoyer ou faire remettre à Attac 45 pour le 9 décembre

Je soussigné,, adhérent d'Attac 45 ayant le numéro d'adhérent, donne pouvoir à pour me représenter et participer aux votes lors de l'Assemblée générale du 9 décembre 2017.

Fait à, le

Signature,
précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »